



## RÉUNION DCI GPF DU 07 FÉVRIER 2019

**La Fédération CGT des cheminots a déposé une Demande de Concertation Immédiate sur les métiers et leur évolution. La réunion de conciliation qui s'est tenue le 07 Février dernier confirme l'ampleur des attaques.**

La Direction du GPF met en avant la nécessaire transformation de la SNCF dans le cadre de la réforme du ferroviaire pour faire évoluer unilatéralement et notamment les métiers par l'introduction en particulier de la polyvalence au service d'une seule activité ou d'un seul « produit », mais aussi leur périmètre pour compenser les suppressions massives d'emplois afin de réaliser la production.

Dans ce cadre, la direction fait fi du dictionnaire des filières et du dialogue social.

La polyvalence professionnelle est bien une notion de gestion des ressources humaines au service exclusif des directions d'entreprises. L'évolution des métiers que veut imposer la direction a pour objectif une autonomisation accrue des activités, plus de filialisations et d'externalisations, plus de productivité et des reculs sociaux pour les cheminots.

Pour la CGT, cette politique suicidaire détruit les compétences, le professionnalisme et la santé de ceux qui réalisent le service public SNCF quotidiennement

Il est bon de rappeler que le RH O263, dans son article 5, précise que « le dictionnaire des filières définit les tâches essentielles qui correspondent à la qualification des agents utilisés en permanence et comme titulaires d'un emploi donné. Il garantit au personnel une classification en rapport avec ces tâches essentielles ». La direction, en ne respectant pas ce dictionnaire des filières, veut, pour plus de productivité, faire baisser les droits des cheminots en termes de classification, de rémunération, de reconnaissance des compétences ...

Pour la CGT, le système ferroviaire a besoin d'être intégré et d'avoir une synergie entre tous les acteurs et métiers du ferroviaire pour un fonctionnement optimal en termes de sécurité, de fiabilité et de régularité.

Pour parvenir à leurs fins, la direction et les activités ont recours depuis quelques années, à de multiples expérimentations pour soi-disant « garantir leur pertinence, en faire l'analyse des conséquences sur les organisations, les salariés et l'impact pour les clients ».

Si certaines expérimentations peuvent se concevoir dans le cadre d'évolutions importantes au niveau de l'organisation du travail ou l'arrivée de nouvelles technologies, la CGT constate que la direction les utilise très souvent pour contourner le dialogue social et obtenir, en faisant appel au volontariat, l'acceptation des cheminots sur la forme de ces évolutions mais sans aborder les questions de fond, particulièrement en termes de pertinence économique, de conséquences sociales, de formation, de parcours professionnels...

Sur ce dernier point, la CGT tient à rappeler que le transport ferroviaire a besoin de personnel hautement qualifié et la formation des cheminots, tant initiale que continue, doit être transverse, solide et doit permettre de garantir les fondements et la compréhension globale du système ferroviaire solidifiant la chaîne de production et de sécurité.

La formation, composante centrale de l'exercice des métiers et de leur parfaite maîtrise, est à considérer comme un investissement permanent contribuant à la consolidation des compétences professionnelles et au développement de notre entreprise.

Concernant la suppression des CPC et CSR, instances transverses par métier, la direction affirme qu'elles ne correspondent plus à l'organisation actuelle de l'entreprise par activité. Pour elle, ce sont les activités et non plus les métiers qui disposent des moyens, prennent les décisions et les appliquent. Elle souhaite traiter des métiers et de leur évolution par l'intermédiaire, par exemple, de groupes de travail paritaires.

Pour la CGT, les groupes de travail ne sont que des espaces éphémères de discussion et ne permettent pas d'avoir une vision d'ensemble et intégrée en termes de production, de sécurité, ce qui était par contre le cas avec les CPC et CSR.

La mise en place de projets doit faire l'objet d'un travail approfondi, de longue durée. C'est pourquoi la CGT exige la création d'une instance reconnue, identifiée et pérenne afin de traiter des métiers pour une production de qualité et transverse.

Sur notre demande d'avoir le schéma actuel de distribution des titres de transport Voyages et la situation projetée dans les mois à venir, la direction n'a apporté aucun élément concret.

La CGT ne se contentera pas du discours habituel de la direction qui justifie la fermeture de guichets et boutiques avec une destruction massive d'emplois par la baisse du chiffre d'affaires, baisse au demeurant qu'elle organise sciemment en reportant la vente sur internet et en limitant le nombre de produits vendus aux guichets.

La direction de la SNCF avance à marche forcée sur la transformation des métiers en mettant à mal les repères collectifs tels qu'ils sont inscrits dans le dictionnaire des filières. Au travers de cette stratégie, elle s'attaque aux droits sociaux et à la garantie pour chaque cheminot d'avoir des repères métiers, de déroulement de carrière et de salaire.

**La CGT appelle les cheminots à se mobiliser dans le cadre des prochaines initiatives revendicatives afin de ne pas laisser dans les seules mains de la direction l'avenir de notre entreprise et celui de nos métiers.**

